



PHARMACIE

Santé

Université de Paris

Master Mention TOXICOLOGIE

M2 Toxicologie Humaine,
évaluation des risques, Vigilances
(THERV)

Responsable

Dr Pr Olivier Laprévote

Pr Saadia Kerdine-Römer

Faculté de pharmacie de Paris
4 avenue de l'Observatoire
75006 Paris

pharmacie.u-paris.fr/

Objectifs

Le parcours de M2 « Toxicologie Humaine, Evaluation des Risques et Vigilances » (THERV) a pour objectif la formation de toxicologues experts dans tous les domaines de la toxicologie.

Il ne fait plus la distinction entre itinéraires « recherche » et « professionnel ».

Il permet de préparer l'insertion professionnelle de toxicologues aussi bien dans le domaine public (enseignement, recherche, agences,...) que privé (développement préclinique ou clinique, réglementaire) et constitue un préalable à une poursuite éventuelle en Doctorat d'Université.

Ce M2 étudie tous les aspects des conséquences de l'exposition d'un organisme vivant (particulièrement l'Homme) à un toxique potentiel : des bases moléculaires de la toxicité aux aspects législatifs et réglementaires.

Modalités et critères de recrutement

Environ 200 candidats pour l'année 2021-2022
57 personnes recrutées

Phase 1 : Mi février – Fin juin : préinscription sur e-candidat

Phase 2 : 1ère semaine de juin : évaluation des dossiers par les responsables du Master recherche en binôme Université de Paris/Université Paris-Saclay

Pré-requis

- Connaissances initiales en toxicologie = études de pharmacie (tous parcours, tous M1 ou PIR), tous M1 de toxicologie de niveau français, médecins (toxicologues, réanimateurs, légistes), vétérinaires, ingénieurs agronomes, professionnels au titre de la formation continue...
- Niveau académique dans le domaine et dans les domaines connexes (selon le profil des candidats : biologie, pharmacologie, chimie, santé publique...)
- Pertinence du M2 THERV au regard de l'origine du candidat et de son projet professionnel
- Expérience dans le domaine de la toxicologie (stages de recherche, dans l'industrie, en agences)

Phase 3 : fin juin : audition des candidats par les responsables du Master en binôme (Université de Paris & Paris-Saclay).

Critères : les mêmes que plus haut mais élucidation des points obscurs du dossier.

La liste définitive des recrues est établie en collège complet début juillet.

Unités d'enseignement (UE): 8/14 théoriques

Intitulés		
Mécanisme d'action des toxiques	M1	■
Pathologies non tumorales	M2	■
Pathologies tumorales & cancérogénèse	M3	■
Toxicologie d'organes	V1	■
Tox. réglementaire 1: définit°, principes, Orga°	V2	■
Tox. réglementaire 2: expérimentation et tests	V3	■
Tox. réglementaire 3: vigilances	V4	■
Immunotoxicologie	V5	■
Toxicologie analytique	V6	■
Toxicologie cellulaire	V7	■
Analyse de cas	V8	■
Anatomo-pathologie	V9	■
Toxicologie clinique	V10	■
Métabolisme des xénobiotiques	V11	■

Mx : UE mutualisée avec le M2 « Toxicologie-Environnement-Santé » (TES)

Vx : UE propre au M2 THERV

Obligatoire

Au choix

Maquette 2021-2022

UEs	4 UE obligatoires	3 ECTS/UE
	4 UE au choix	3 ECTS/UE
Mi-parcours	Présentation du projet de stage et d'un article	3 ECTS
	Discussion avec jury sur projet et article	3 ECTS
	Total 1 ^{er} semestre: 30 ECTS	
	STAGE (30 ECTS)	

UE optionnelles : Toutes les UE de THERV sont ouvertes à l'ensemble des étudiants de la mention Toxicologie quelle que soit leur spécialité (TES ou THERV) après accord des responsables des spécialités et des responsables d'UEs dans la limite des places disponibles.

Organisation de l'année

UE Théoriques sauf V4 (1 UE/semaine)	Sept/mi-décembre
Examens écrits 1^{ère} session	4-8 janvier
Toxicologie Réglementaire 3 (V4)	11-15 Janvier
Examen écrit UE V4	22 janvier
Début: 18 janvier	
Mi-parcours: fin mars – début avril	
Fin: mi-juin à mi-juillet	
Soutenance de stage : fin juin	

STAGE

Contacts

Responsables de formation :

Pr Olivier Laprèvote

olivier.laprevote@u-paris.fr

Pr Saadia Kerdine-Römer (Université Paris-Saclay)